

DESARMEMENT NUCLEAIRE USA - RUSSIE :

«ENCORE UN EFFORT, SVP !»

LA «TOLERANCE ZERO» EST LA SEULE ENVISAGEABLE POUR LES ARMES NUCLEAIRES.

Daniel DURAND

Secrétaire national du Mouvement de la Paix

12 juin 2002

INTRODUCTION

MM Bush et Putine ont annoncé la réduction des deux-tiers de leurs stocks de têtes nucléaires (de 6 000 à 2 000 chacun) d'ici 2012.

Toute réduction du nombre de ces armes terrifiantes est évidemment très positive. Le Mouvement de la Paix s'en réjouit et dit «*enfin !*» mais il dit aussi avec force à MM Bush et Putine : « *Encore un effort, SVP ! Vous auriez déjà dû réduire vos arsenaux de moitié d'ici 2003. Vous attendez 2012 pour les réduire des deux-tiers mais toutes ne seront pas détruites. Cela ne fait pas le compte !* ».

Pour construire une vraie sécurité collective internationale, il faut un traité d'interdiction et d'abolition de toutes les armes nucléaires, comme le réclament les 2 100 ONGs du réseau mondial Abolition 2000. **Tolérance zéro !**

L'opinion publique ne peut admettre qu'on remplace la «**quantité**» par la «**qualité**», c'est-à-dire des armes nucléaires en nombre plus réduit mais perfectionnées, miniaturisées grâce aux recherches en laboratoire, qui **seraient employées sur le champ de bataille** à l'abri d'un « bouclier » anti-missiles, protégeant les pays dominants.

Le Mouvement de la Paix estime urgent et nécessaire, aujourd'hui, de relancer en grand le désarmement, en particulier nucléaire, dans le monde..

La relance du désarmement, la démilitarisation des relations internationales, l'arrêt des ventes d'armes et du gâchis des dépenses d'armement sont des conditions de la construction d'une sécurité, basée sur la coopération, la rénovation des Nations-Unies et le progrès du droit international, l'affectation prioritaire des ressources financières au développement humain.

C'est cet effort qui permettrait de mener dans le droit et la justice, une lutte efficace contre les réseaux terroristes internationaux.

Cette relance du désarmement est de la responsabilité première de toutes les puissances nucléaires dont la France.

Le Mouvement de la Paix a déjà déposé, à New York, le 7 avril dernier, des cartes-pétitions en ce sens auprès des cinq ambassadeurs de ces pays à l'ONU.

Aujourd'hui, le Mouvement de la Paix lance un appel à l'opinion publique, pour qu'elle intervienne

Accords Bush - Putine - page 1

Accords Bush - Putine - page

auprès des autorités françaises, **pour que notre pays prenne des initiatives politiques fortes pour le respect, le renforcement et l'application des traités de désarmement : non-prolifération nucléaire et balistique, interdiction des essais nucléaires, démilitarisation de l'espace, zone dénucléarisée au Moyen-Orient.**

Limites et perversité de l'accord Bush-Putine

L'opinion publique s'est réjouie à juste titre d'entendre la nouvelle que russes et américains allaient diminuer le nombre de leurs têtes nucléaires.

En effet, si dans la dernière décennie, la crainte des armes nucléaires s'était émoussée du fait de la disparition de l'affrontement est-ouest, les derniers mois ont ranimé l'aspect ultre-dangereux de ces armements nucléaires.

L'opinion publique a redécouvert que les armes nucléaires pouvaient appartenir à des états prêts à les utiliser dans une "banale" guerre de rivalité territoriale comme entre l'Inde et le Pakistan. 12 millions de morts possibles selon les experts, les radiations partant au gré des vents asiatiques, on redécouvre les craintes des années 80....

Déjà, l'effondrement de l'Union Soviétique, la situation incertaine des missiles et des stocks de matières fissiles dans les républiques avaient démontré que la stabilité des états nucléaires, garante de la sécurité mondiale, était un mythe...

La folie des plans de réseaux terroristes de type Al Quaida en septembre 2001 a rendu plausible l'utilisation de bombes nucléaires "bricolées" ou de bombes "sales" à base de déchets dans une métropole urbaine....

La démesure de plus en plus perçue dans le public des projets de boucliers "anti-missiles américains", antichambres d'une "guerre des étoiles", renforce cette nouvelle donnée : les armements nucléaires sont de nouveau rentrés dans la sphère du DANGER palpable pour l'humanité.

Ils ne figurent plus uniquement dans la sphère de la DOMINATION POLITIQUE comme pendant la décennie post-guerre froide. Ils deviennent ET instruments politiques ET porteurs de dangers palpables.

L'accord Bush-Putine ne va pas changer cette nouvelle donne, au contraire.

Il s'agit en effet d'un accord très limité dans ses buts.

Il vise de fait à appliquer les réductions prévues dans les traités START II et non appliquées ensuite, ou celles réaffirmées lors des discussions Clinton - Etsine de 1997, mais avec des différences sensibles, relevées par tous les observateurs.

L'accord de mai dernier est essentiellement un accord de REDUCTION des têtes nucléaires stratégiques déployées mais non un accord de DEMANTELEMENT. Et il laisse de côté la question des têtes nucléaires tactiques déployées tant du côté américain que russe.

Il escamote la question du CONTROLE ET DE LA VERIFICATION de ces réductions.

En fait, par son caractère unilatéral, sans mesure de vérifications sérieuses, son caractère de non irréversibilité, il porte un coup à l'évolution observées dans les derniers traités internationaux comme le TICEN (Traité d'interdiction complète des essais nucléaires), la Convention sur les armes chimiques, par

exemple.

En renvoyant à 2012 l'horizon de ces réductions non-irréversibles, il décrédibilise de fait la pierre de voûte de la non-prolifération nucléaire et de l'élimination totale des armes nucléaires que constitue le T.N.P (Traité de non-prolifération nucléaire).

Il ne contribuera pas au renforcement de sa mise en oeuvre comme Américains, Russes et tous les autres pays s'y étaient engagés dans la Conférence de révision de mai 2001 à New-York.

Des buts cachés invouables ?

Ce traité "liquide l'héritage de la guerre froide", a déclaré le Président Bush. Ce n'est pas l'avis de l'expert américain, Joseph Cirincione, chercheur à la fondation Carnegie pour la paix, cité dans le journal Le Monde du 16 mai 2002.

"Le maintien de 2 000 têtes nucléaires déployées ne se justifie que si l'objectif est de pouvoir attaquer des cibles russes. (...) Le souci de se défendre face à une éventuelle menace de la France ou de l'Angleterre, ou même de la Chine, pourrait justifier le maintien en service de quelques dizaines, voire de centaines d'armes stratégiques ; mais des milliers, cela n'a de sens que si la menace envisagée est russe."

De fait, cet accord suivi des discussions américano-russes sur l'association de la Russie à l'OTAN a permis à Vladimir Poutine de se présenter favorablement devant son opinion publique et devant le lobby militaro-nucléaire comme ayant obtenu des avantages diplomatiques sans contreparties contraignantes.

En même temps, cela permettra à l'administration Bush d'effectuer un pas de plus dans ce qu'elle appelle la «flexibilité» de la posture nucléaire américaine.

Elle espère avoir ainsi les mains libres pour accélérer la mise en oeuvre de la N.M.D : le bouclier anti-missiles qui permettrait de maintenir, voire agrandir l'écart technologique militaire avec les autres puissances mondiales, d'affronter ainsi les risques éventuels de relance de la prolifération dus à la non-ratification ou au délitement de certains traités comme le TICEN et le TNP grâce à la poursuite du développement de nouvelles armes nucléaires, conçues de plus en plus comme armes d'utilisation (mininukes anti-bunkers, etc...).

Ne parle-t-on pas, actuellement, de la possibilité de reprise des essais nucléaires sur le site du Nevada ?

Ainsi, paradoxalement, cet accord de réduction peut cacher ou entraîner une relance de la course aux armements car il n'apporte pas de réponse globale et multilatérale aux problèmes de sécurité posés aux nations aujourd'hui dans un monde en voie de globalisation.

Déjà, avant le 11 septembre 2001, la conception d'une sécurité internationale, basée non plus uniquement sur le volet militaire, et en particulier nucléaire, mais sur la résolution de l'ensemble des problèmes économiques, sociaux, politiques qu'affrontent les peuples, grandissait dans le monde.

L'importance d'une lutte réelle contre le terrorisme, l'urgence de la résolution de conflits régionaux récurrents comme au Proche-Orient, ont renforcé cette évidence : la sécurité internationale est inséparable de la construction de la paix dans la justice.

Deuxièmement, la ré-actualisation de la dimension du danger permanent des armes nucléaires reposerait la question essentielle : il n'y a de solution à la prolifération nucléaire que dans la disparition complète,

c'est-à-dire l'abolition ou l'interdiction totale de ces armes.

Les politiques de dissuasion "raisonnables" dite du "faible au fort" ou de la "destruction mutuelle assurée" voient leurs limites illustrées par l'irruption de la question du terrorisme ou celle de la déstabilisation possible d'états nucléaires. Envisager des politiques du "fort au fou", c'est-à-dire d'utilisation possible en première frappe d'armes nucléaires sont elles-mêmes complètement irresponsables.

L'élimination complète des armes de destruction massive devient aujourd'hui, avec la progression des techniques de vérification et de contrôle, l'expérience diplomatique et institutionnelle acquise dans d'autres traités, le poids nouveau des opinions et des médias au service de la lutte pour la transparence, un objectif, LE SEUL OBJECTIF, vraiment réaliste pour construire une sécurité internationale durable.

C'est pourquoi, relancer en grand le désarmement, en particulier nucléaire, dans le monde devient urgent et nécessaire ..

Au risque de se répéter, la relance du désarmement, la démilitarisation des relations internationales, l'arrêt des ventes d'armes et du gâchis des dépenses d'armement sont des conditions de la construction d'une sécurité, basée sur la coopération, la rénovation des Nations-Unies et le progrès du droit international, l'affectation prioritaire des ressources financières au développement humain.

Cette urgence de mettre fin au danger nucléaire est de plus en plus d'ailleurs partagée dans le monde. En témoigne un "Appel urgent" qui vient d'être publié par plus de 70 organisations ou centres de recherches pour la paix américains, repris par des représentants au Capitole et qui proclame : "*la dynamique vers la catastrophe doit être évitée.*" (voir <http://www.urgentcall.org>)

LA RESPONSABILITE FRANCAISE

Cette relance du désarmement est de la responsabilité première de toutes les puissances nucléaires dont la France.

Après avoir refusé pendant longtemps de s'associer à la lutte contre la prolifération nucléaire, la France a rectifié dans les années 90.

- les mesures de désarmement unilatérales prises depuis 1996 ont été importantes : fermeture du site d'expérimentation de Mururoa, des silos du plateau d'Albion avec leurs missiles S3, de Suippes et des missiles Hadès, des installations de production de matière fissile à usage militaire à Marcoule et Pierrelatte.

Ces mesures ont eu peu d'effets politiques sur le plan international car, je pense qu'elles n'étaient pas mises au service d'une réelle politique active de non-prolifération et de désarmement mais plus prises sous la contrainte des événements internationaux, des pressions...

Aujourd'hui, il faut faire autrement.

Je pense que la France doit faire apparaître clairement une volonté politique de relancer le processus de désarmement nucléaire, socle de toute lutte efficace de non-prolifération.

La dernière réunion préparatoire du processus du T.N.P a New-York en avril dernier a illustré la stagnation actuelle des discussions de désarmement.

Accords Bush - Putine - page 4

Accords Bush - Putine - page

La France pourrait prendre des initiatives diplomatiques à la Conférence du désarmement à Genève :

- pour aboutir à un traité d'interdiction des matières fissiles
- pour aboutir à un traité sur les missiles : transparence des tirs, etc..
- pour aboutir à une Conférence mondiale sur les dangers nucléaires, telle que proposée par Kofi Annan, étape vers une convention d'abolition de l'arme nucléaire.

Les propositions pour une élimination progressive pourraient être basées notamment sur les préconisations de la commission Canberra de 1996, sur celles des généraux américains autour du Général Lee Butler.

Un modèle très complet de projet de Convention internationale d'élimination a été mis au point par des juristes internationaux et le réseau Abolition 2000.

Il faut progresser avant 2005, date de la prochaine Conférence de réexamen du TNP, sous peine d'aller vers une situation catastrophique sur le plan de la prolifération nucléaire.

L'ENJEU DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE FRANÇAISE

La France n'a pas choisi de s'inscrire dans une politique de sécurité, basée sur la progression du désarmement, dans le projet de Loi de programmation militaire française 2003-2009, qui est resté sur les bureaux pendant les élections.

Le débat politique, tant aux Elections Présidentielles que Législatives, a esquivé le débat sur les choix contenus dans ce projet de Loi.

Rappelons que celle-ci maintenait tous les programmes de "modernisation nucléaire" (4ème sous-marin lance-engin, nouveau missile intercontinental, nouvelles fêtes, recherches en laboratoire au Barp).

Dès le lendemain de son élection, le Président Chirac a avancé l'idée de renforcer encore les militarisations de ce texte, en évoquant une augmentation possible d'environ 10 Mds d'euros sur cinq ans, destinée à la construction des nouveaux armements.

On sait que dans son entourage, certains de ses conseillers comme Pierre Lellouche, sont favorables à la mise sur pied d'un bouclier anti-missile de "théâtre" (c.a.d de champ de bataille) au service de l'armée européenne et de façon plus générale, à l'évolution du concept classique de "dissuasion" nucléaire vers un concept de "contre-prolifération", donc à terme d'utilisation en premier des armes nucléaires, sur le modèle de pensée américain.

Il y aura là un défi pour les forces attachées à un monde moins militarisé, à une conception de la sécurité plus multilatérale dans les mois à venir en France.

Car on peut penser que la relance des dépenses militaires de la France, qui rappelons-le, est un des pays qui dépense le plus pour l'armement par tête d'habitant, ne se fera pas pour plus d'autonomie française mais, simplement, pour pouvoir mieux figurer au côté du "grand frère" américain, qui souhaite de plus en plus, travailler les relations internationales en fonction de ses seuls intérêts stratégiques nationaux.

Daniel DURAND
12 juin 2002